



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission: 24 avril 2006 - V 1 - Page 1 de 7

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE :

Identification de la préparation

Nom du produit : **PARYS**®
Matière active : Pyridate
Type de formulation : Poudre mouillable (WP)

Utilisation de la préparation : Herbicide

Identification de la société

Fournisseur : **PHYTHERON 2000 S.A.S.**
14 rue Durfort de Duras [Boite postale 38]
F-41 600 Lamotte Beuvron
SECRETARIAT TECHNIQUE
Service à contacter :
TELEPHONE DE SECURITE : +33.02.54.95.34.00
Téléfax: +33.02.54.88.04.04
N° d'appel d'urgence INRS +33.02.54.95.34.00

2. COMPOSITION /INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

Composants	Teneur (w/w)	n° CAS / n° EINECS / Index EC	Symboles	Phrases R ⁽¹⁾
Pyridate	45%	55512-33-9/ 259-686-7/ 607-232-00-7	Xi, N	38-43-50/53
N-méthyl N-oléoyl taurate de sodium	< 3%	137-20-2/ 205-285-7/ -	Xi	41
diisobutylnaphthalène- sulfonate de sodium	< 3%	27213-90-7/ 248-326-4/-	Xn	20/22-36/38

(1) Texte intégral des phrases R: voir point 16 page 7

3. IDENTIFICATION DES DANGERS :

Symboles de danger : Irritant
Dangereux pour l'environnement

Principaux dangers : Irritant pour les yeux.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Danger pour l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission: 24 avril 2006 - V 1 - Page 2 de 7

4. PREMIERS SECOURS :

- Inhalation :** Amener le sujet au grand air, tenir chaud et laisser reposer.
En cas de troubles respiratoires, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Contact avec la peau :** Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Si l'irritation persiste, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau durant au moins 15 minutes.
Si l'irritation persiste, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Ingestion :** Faire boire de l'eau contenant une cuillère à soupe de charbon actif. Ne pas faire vomir.
Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Indications pour le médecin :** Traitement symptomatique.
Pas d'antidote spécifique connu.
- Contactez le **Centre Antipoison** : <http://www.centres-antipoison.net/>
Permanence médicale téléphonique (Paris) : 01 40 05 48 48
-

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

- Classe d'inflammabilité :** Combustible.
- Moyens d'extinction appropriés :** Poudre, mousse, dioxyde de carbone et pulvérisation d'eau.
- Moyens d'extinction contre-indiqués :** Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
- Dangers particuliers :** Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées toxiques.
- Equipement spécial de protection contre l'incendie :** Porter un vêtement de protection approprié.
A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.
-

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

- Précautions de l'environnement :** Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Méthodes de nettoyage :** Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Brûler dans un incinérateur pour produits chimiques, équipé d'une post-combustion et d'un épurateur.
-



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission: 24 avril 2006 - V 1 - Page 3 de 7

7. MANIPULATION ET STOCKAGE :

Manipulation : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Stockage : Sensible à la lumière et à l'humidité.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Conserver hors de portée des enfants.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Température de conservation : 5-30°C

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE :

Equipements de protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de risque de production excessive de poussières, porter un masque adéquat.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau, du corps : Porter une tenue protectrice imperméable complète, des gants et des bottes.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.

Mesures d'hygiène : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Lavez les vêtements avant réutilisation.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Informations générales

Aspect: Solide, Poudre
Couleur : Blanc à beige
Odeur : Odeur caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Valeur du pH : 3-7 (1% ; dans l' eau) [CIPAC MT 75.2]
Point d'éclair: ca 147 °C [DIN 51758]
Gravité spécifique : 0,190 g/cm³ [CIPAC MT 33]
Solubilité dans l'eau : Miscible (1 %; ca 23°C)
Dangers d'explosion: Pas de dangers d'exposition
Propriétés comburantes : Pas des propriétés comburantes



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission: 24 avril 2006 - V 1 - Page 4 de 7

10. STABILITE ET REACTIVITE :

Produits de décomposition dangereux : Aucun dans des conditions normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Les données suivantes se rapportent au produit formulé.

Toxicité aiguë

Aigu orale :	LD50 (rat): 2330 mg/kg [OECD 401]
Aigu dermique :	LD50 (rat): > 4000 mg/kg [OECD 402]
Aigu par inhalation :	LC50 (rat): > 2.14 mg/l [OECD 403]

Toxicité chronique

Irritation peau (lapin) :	Non irritant [OECD 404]
Irritation yeux (lapin) :	Modérément irritant pour les yeux [OECD 405]
Sensibilisation (cobaye) :	Peut entraîner une sensibilisation [OECD 406]

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Les données suivantes se rapportent au produit formulé.

Ecotoxicité

-Organismes aquatiques

LC50 (Cyprinodon variegatus/96h):	22 mg/l [OECD 203]
LC50 (Salmo gairdneri /96h):	118 mg/l
LC50 (Cyprinus carpio/96h):	187.1 mg/l [OECD 203]

-Algues:

EC50 (Scenedesmus subspicatus/72h) :	4.0 mg/l [OECD 201]
--------------------------------------	---------------------

-Invertébrés

LC50 (Mysidopsis bahia/96h):	3.8 mg/l
------------------------------	----------



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission: 24 avril 2006 - V 1 - Page 5 de 7

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Brûler dans un incinérateur pour produits chimiques, équipé d'une post-combustion et d'un épurateur.
Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.
Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser de l'eau.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Réglementation internationale

Transport routier (RID/ADR)

Caractéristique du produit :	Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n. s. a. (pyridate)
Numéro ONU :	3077
N° d'identification du danger :	90
Étiquetage :	9
Classe :	9
Code de classification :	M7
Groupe d'emballage :	III

Transport par mer (IMO/IMDG)

Caractéristique du produit :	Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n. s. a. (pyridate)
Numéro ONU :	3077
Classe :	9
Groupe d'emballage IMO :	III
Transport / classification particulière :	Polluant marin

Transport aérien (ICAO/IATA)

Caractéristique du produit :	Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n. s. a. (pyridate)
Numéro ONU :	3077
Classe :	9
Groupe d'emballage IACO :	III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

Classement et étiquetage conformément la Directive européenne 1999/45/CE relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses et ses amendements.

Symboles de danger :	Xi - Irritant N - Dangereux pour l'environnement
Risques particuliers :	R36 - Irritant pour les yeux. R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.
Conseils de prudence :	S2 - Conserver hors de la portée des enfants.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission: 24 avril 2006 - V 1 - Page 6 de 7

- S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- S24 - Eviter le contact avec la peau.
- S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
- S37 - Porter des gants appropriés.
- S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

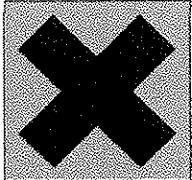
Classification et étiquetage suivant la législation française au 24 avril 2006:

Etiquette française 1/1 :

PARYS®

Herbicide de contact utilisable en cultures de choux et maïs.

AVANT TOUTE UTILISATION LIRE IMPERATIVEMENT CETTE ETIQUETTE

 <small>Xn - IRRITANT</small>	<p>PARYS (contient du pyridate)</p> <p>R 36 IRRITANT POUR LES YEUX</p> <p>R 43 PEUT ENTRAÎNER UNE SENSIBILISATION PAR CONTACT AVEC LA PEAU.</p>
<p>Précautions d'emploi</p> <p>S2 Conserver hors de la portée des enfants. S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. S 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).</p>	
<p>Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.</p>	
<p>Type d'action du produit : Herbicides de contact Formulation : Poudre mouillable (WP) Contient : 45% pyridate AMM : 2010374 Lot numéro : 200804prs</p> <p>Usages et doses autorisés</p> <p>- Chou : 2 kg/ha - Maïs et maïs doux : 2 kg/ha LMR pyridate pour maïs doux = 0,05 mg/kg et DAR = 42 jours - 1 application maximum</p> <p>Elimination du produit et de l'emballage : Pour l'élimination des produits non utilisables faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique.</p>	
<p>En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude, n° vert 0 800 887 867 (appel gratuit depuis un poste fixe).</p>	
<p>importé, ré-étiqueté et distribué en France par la Société PHYTHERON 2000 14 rue Durfort de Duras F-41600 Lamotte Beuvron Téléphone 02 54 95 34 00</p> <p>Emballage : 1 kg e</p>	



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission: 24 avril 2006 - V 1 - Page 7 de 7

16. AUTRES INFORMATIONS :

Texte intégral de toute phrase R
visée au point 2 :

R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion.
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
R38 - Irritant pour la peau.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

Sources des données utilisées :

- Dossiers Bechim Crop Protection nv/sa
- Data base ECB
- Directive 2001/59/CE de la Commission du 6 août 2001 portant vingt-huitième adaptation au progrès technique de la directive 67/548/CEE du Conseil concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses

Marques déposées :

PARYS est une marque déposée de PHYTHERON 2000 SAS

Mise à jour :

Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page)
Les sous-titres et les textes modifiés par rapport à la version antérieure, sont suivis d'un astérisque (*)

Dénégation de responsabilité. Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette fiche de sécurité a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux directives 67/548/CEE, 91/155/CEE, 99/45/CE et 2001/58/CE et 93/112/CEE et leurs amendements.

Fin du document